

PARTICULIERS
ENTREPRISESTOULOUSE (31)
PARIS (93)

DANS NOS CAMPUS



24H



NOUS CONSULTER

OBJECTIFS

Participer à ce recyclage dans le but de renouveler sa carte professionnelle.

PUBLIC

- Opérateur en télésurveillance titulaire de la carte professionnelle.
- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

PÉDAGOGIE

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe.
- Projection du contenu de la formation via un vidéoprojecteur.

MARTÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Rétroprojecteur.
- Paper board.
- Support de cours maquette.

PROGRAMME

MODULE JURIDIQUE

- Les évolutions récentes du livre VI.
- Le code de déontologie.
- La non-assistance à personne en danger.
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit.
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété.
- Le secret professionnel.
- Les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité.
- Connaître les principes de la République Française
- Les symboles de la République
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public

MODULE CADRE PROFESSIONNEL

- Les éléments de contextes sanitaires.
- Les différentes menaces en lien avec l'activité.
- Les perspectives et les évolutions de la spécialité.
- Les données économiques du secteur.
- Le bilan observatoire de la délinquance.
- Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD).

MODULE TECHNIQUE

- Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique.
- Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance.
- Les logiciels et outils métiers.

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.